À L'ARRIVÉE

Reconfirmez vos rendez-vous et vos prochains vols (votre retour ou autres étapes de votre voyage).

Si vous prévoyez avoir recours aux services de la mission canadienne, communiquez avec le personnel de celle-ci pour lui faire savoir le nom de l'hôtel où vous êtes descendu de façon à ce qu'il puisse vous joindre, au besoin.

UN CONSEIL À L'INTENTION DU VOYAGEUR D'AFFAIRES

Dans beaucoup de pays étrangers, les lignes aériennes exigent que vous confirmiez vos réservations longtemps d'avance, et ce, même lorsqu'il s'agit de billets déjà délivrés. Communiquez avec votre compagnie aérienne pour connaître ses exigences particulières à ce chapitre.

ÉVITEZ LES PIÈGES

Dans le cadre des recherches que vous effectuerez avant votre départ, prévoyez du temps pour étudier les pratiques commerciales et culturelles du pays que vous allez visiter.

Le code vestimentaire des gens d'affaires varie d'un pays à l'autre. Par exemple, dans certains pays tropicaux, on s'attend à ce que, malgré la chaleur, un homme porte un complet, et une femme, un tailleur, alors que dans d'autres, le port d'une veste est facultatif.

Renseignez-vous à l'avance au sujet du langage du corps ou des gestes susceptibles d'offenser vos interlocuteurs.

Pour éviter d'être éventuellement dans l'embarras, renseignez-vous, avant votre départ, sur le code de comportement social en vigueur dans le milieu des affaires de votre pays cible.

Emportez beaucoup de cartes professionnelles et informez-vous sur l'étiquette locale à ce chapitre. (Au Japon, par exemple, il est impoli d'accepter une carte professionnelle et de la mettre immédiatement dans sa poche. La politesse exige que vous l'étudiiez soigneusement, que vous hochiez la tête puis que vous fassiez un commentaire pertinent.)

En cas de doute, demandez conseil au personnel de la mission canadienne.

Personne ne sera offensé si vous arrivez trop tôt à un rendez-vous!